

Communiqué de presse

MARDI 7 JUILLET 2015



Un ours, lauréat du 15^{ème} concours photo international de la Réserve Naturelle des Marais de Séné

Jusqu'au 23 septembre prochain, venez visiter l'exposition !

Gérée par Bretagne Vivante en partenariat avec la Commune de Séné et l'Amicale de Chasse de Séné, la Réserve Naturelle des Marais de Séné organise chaque année un concours international de photographies sur la nature, qui prend de plus en plus d'ampleur. Les trois photos lauréates ont été révélées ce week-end, à l'occasion du vernissage de l'exposition. Il s'agit d'un ours en contre-jour, d'un sous-bois dans la lumière et d'un grèbe et son petit. Découvrez-les ci-dessous.

Avec 176 participants de toute la France et de l'étranger, 1 258 photos envoyées, 35 photos sélectionnées pour l'exposition, le concours de photographies de la Réserve Naturelle des Marais de Séné, qui existe depuis 15 ans, est un rendez-vous à ne pas manquer pour les photographes, du professionnel aguerri à l'amateur éclairé.

« D'année en année, nous touchons de plus en plus de monde, notamment grâce aux forums de photographes, déclare Yann Kergoustin, le chargé de mission qui s'occupe de l'exposition. Le concours a tout de suite pris une dimension nationale et, de plus en plus, internationale. »

Chaque année, trois photos sont primées : un premier et second prix dans la catégorie « Nature sauvage », ainsi qu'un troisième prix dans la catégorie « oiseaux ».

Il s'agit cette année d'Emmanuel Tardy pour Eclipse d'ours, de Philippe Moes pour L'éclaireur éclairé (un sous-bois) et de Christophe Prudhomme pour Gobage (un grèbe et son poussin).

Les photographes lauréats se voient attribuer des chèques de 250 à 500 €, et sont exposés trois mois à la Réserve de Séné puis dans différents lieux de Bretagne. Chaque année, rien qu'à Séné, environ 5 000 visiteurs viennent découvrir l'exposition.

Ce prix s'organise en partenariat avec le Crédit Agricole du Morbihan et la commune de Séné.

Bretagne Vivante se réjouit cette année encore de la qualité des photographies envoyées, de la motivation des différents photographes et de l'implication du jury. Nous sommes heureux d'ainsi contribuer positivement à la sensibilisation du grand public aux beautés de la nature.



Les photos primées



CATÉGORIE « NATURE SAUVAGE »

1^{er} prix : « Eclipse d'ours », Emmanuel Tardy.

Ours brun européen en contre-jour lors d'un coucher de soleil en Finlande.



2^{ème} prix : « L'éclaireur éclairé », Philippe Moes.

*Un jeune hêtre dans la lumière poussant au milieu d'un océan de conifères.
Saint-Hubert, Belgique.*



CATÉGORIE « OISEAUX »

1^{er} prix : « Gobage », Christophe Prudhomme.

Grèbe huppé avec son poussin, vallée de la Seine

Pour participer au prochain concours

Les informations seront disponibles cet automne sur le site : <http://www.sene.com/reserve-naturelle/detail.php?k=361&t=>

La date de remise des photos est généralement au printemps.

La Réserve Naturelle des Marais de Séné, c'est...

Au sud de Vannes, située sur la rivière de Noyal, la Réserve Naturelle des Marais de Séné s'étend sur 530 ha. Havre de paix pour la faune et la flore, la réserve se compose de vasières, prés-salés, anciens marais salants, prairies. 240 espèces d'oiseaux ont été observées au fil des ans, car c'est un lieu de repos prisé des migrateurs.

La réserve est ouverte toute l'année.

On peut la visiter seul ou accompagné d'animateurs nature qui sont présents tous les jours en juillet et en août.

Pour plus d'infos : <http://www.sene.com/reserve-naturelle/detail.php?k=215&rp=266>

Contact presse

Guillaume Gélinaud

Conservateur de la Réserve Naturelle des Marais de Séné

06 72 39 70 99

guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org

Élise Rousseau

Attachée de presse

06 59 46 55 80

Notre site web : www.bretagne-vivante.org

Bretagne Vivante, c'est : 50 ans au service de la nature, 5 départements, plus de 3 000 adhérents, 60 salariés, 19 sections locales, plus de 100 sites naturels, 5 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, 4 revues.

Elle est membre de :

